

## **AGORA Bulletin Mensuel Arabe**

**OCTOBRE 2013**

### **Le rôle des parlements dans l'atténuation du changement climatique et la promotion des énergies renouvelables**

Le secteur de l'énergie a une importance vitale pour le développement économique et social dans les Etats arabes. Il contribue efficacement au Produit Intérieur Brut et sécurise les approvisionnements en énergie à tous les secteurs économiques et de services. Cependant, le secteur de l'énergie se caractérise par des modes de production et de consommation non viables, de graves pénuries, des coupures d'électricité et une dégradation environnementale. L'utilisation des énergies renouvelables (ER) est une des méthodes les plus efficaces pour atténuer le changement climatique.

La région arabe bénéficie d'un grand potentiel inexploité en termes d'énergie éolienne et solaire. Les énergies renouvelables peuvent donc jouer un rôle important dans le mix énergétique de la région pour aider à réduire l'impact négatif des combustibles fossiles sur l'environnement, tout en satisfaisant la demande croissante d'énergie. Il existe donc, un besoin urgent de la région à adopter des politiques qui atténuent le changement climatique et l'exploitation des ressources environnementales.

### **Que peuvent faire les parlementaires?**

Les législateurs disposent d'un large éventail d'outils qui sont nécessaires pour réduire les émissions de carbone tout en assurant l'accès à l'énergie pour tous, en particulier par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et programmes nationaux de promotion des initiatives d'énergie renouvelable. Les parlementaires ont un rôle clé à jouer pour soutenir l'élaboration de politiques environnementales saines concernant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Ils peuvent élaborer des politiques relatives à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et, là où l'espace politique est disponible, instituer le cadre nécessaire pour réduire ou éliminer les obstacles à la mise en place d'une industrie de l'énergie renouvelable.

Le Parlement a trois fonctions essentielles, de législation, de contrôle, et de représentation, chacune offrant une opportunité pour la promotion du développement de l'énergie renouvelable.

## Concrètement parlant les parlementaires peuvent :

### a. Législation et élaboration des lois :

Développer ou modifier la législation existante ou nouvelle qui fournira un nouveau cadre juridique propice au développement des énergies renouvelables. Un processus inclusif et participatif est fortement encouragé pour en impulser la dynamique, attirer l'attention et la volonté du monde politique et des médias . Suggérer des amendements aux projets de loi est parfois plus rapide que d'en développer de nouvelles étant donné le temps nécessaire que demandent la rédaction, la délibération délibérer et la négociation de nouvelles lois. De même, l'amendement des lois existantes nécessitent des modifications rédactionnelles de certains aspects de la loi qui sont nécessaires pour améliorer le régime actuel du développement de l'énergie.

### b. Contrôle de l'engagement du gouvernement envers l'énergie renouvelable

En tant qu'organe de contrôle, le parlement peut obliger le gouvernement à rendre des comptes en demandant si les lois votées sont correctement appliquées. Vérifier si un financement ou un régime d'incitation fiscale ont été alloués dans le budget de l'État, et vérifier que les fonds fournis sont suffisants pour atteindre les objectifs.

### c. Budgets de l'État et le financement

Les parlements examinent, approuvent et surveillent la mise en œuvre du budget de l'État. Ils peuvent avoir la capacité d'influencer directement ou indirectement le contenu du budget de l'Etat pour encourager l'attribution de ressources et de mesures incitatives supplémentaires pour le développement des ressources renouvelables, soit individuellement, en stimulant un débat sur la nécessité d'investir davantage dans les énergies renouvelables si le parlement le permet, soit collectivement, en travaillant avec leur groupe parlementaire, une commission parlementaire ou avec la société civile.

Une fois le budget adopté, le rôle du Parlement change ; un membre peut alors travailler avec les comités parlementaires qui ont un mandat pour examiner les dépenses du gouvernement, comme un Comité des comptes publics ou un Comité du budget et des finances, pour s'assurer que les fonds alloués sont dépensés à bon escient.

## Situation et tendances actuelles dans la région arabe

Le potentiel énergétique dans les États arabes, depuis longtemps reconnu, est toujours sous-utilisé. Plusieurs États ont déclaré que des objectifs de contribution aux énergies renouvelables et de nombreuses initiatives existent déjà, notamment le Comité d'Experts pour l'Énergie Renouvelable et l'Efficacité Énergétique établi par la Ligue Arabe. Par la suite, l'Algérie, le Liban, l'Égypte, la Jordanie, la

Libye, le Maroc, la Palestine, la Syrie, la Tunisie, le Yémen et les Émirats Arabes Unis ont mis en place des agences et des départements nationaux dédiés aux ressources renouvelables.

Cependant, deux cas prévalent toujours dans la plupart des régions : l'absence de lois efficaces et / ou une mauvaise exécution et application de règles et procédures claires et transparentes. Ainsi, l'existence d'un cadre législatif approprié est essentielle pour la promotion et l'utilisation efficace des sources d'énergies renouvelables à savoir, entre autres, l'accès au réseau, la tarification, les subventions et les obligations contractuelles.

### ➤ **Efficacité énergétique et les énergies renouvelables**

L'élaboration de cadres incluant des stratégies, des politiques et des législations se développent rapidement dans la région. Le Maroc mène la cadence avec des objectifs très ambitieux ; il génère la plus grande part de son électricité en utilisant des ressources renouvelables, et a le plus grand nombre de projets d'énergie renouvelable. En deuxième place, la Jordanie a créé un environnement favorable à l'investissement par l'introduction d'une loi spécifique sur les sources d'énergie renouvelables et des tarifs de rachat préférentiel. L'Égypte, classée troisième, bénéficie non seulement de lois qui encouragent les investissements privés, de subventions et d'exonérations fiscales, mais comprend aussi une zone / des terres dédiées au développement des énergies renouvelables. La Tunisie et la Palestine occupent le quatrième rang ; alors que la Palestine a ouvert son marché de l'investissement extérieur, la Tunisie n'est toujours pas en mesure d'accueillir les investissements privés à grande échelle.

Pour plus d'informations, veuillez visitez nos Domaines d'Expertise sur [l'Environnement et le Changement Climatique: Le rôle des Parlements, les Parlements et les Énergies Renouvelables](#).

### **Qu'est ce qui est fait ?**

Le projet *Action Parlementaire sur l'Énergie Renouvelable* (ci-après dénommé PARE), est un projet mis en œuvre conjointement par le PNUD et le Parlement du Climat. Il a été lancé en 2012 dans le but de promouvoir le développement des énergies renouvelables en créant des réseaux nationaux et régionaux de parlementaires qui militent pour les examens et les cadres juridiques nécessaires dans leurs parlements respectifs. PARE est actuellement actif dans 10 pays, dont 4 dans la région arabe: la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie.

Dans ce cadre, une session d'audition de 4 jours pour les parlementaires a eu lieu au Maroc du 3 au 7 octobre. L'audience a porté sur les défis et opportunités du financement des énergies renouvelables avec un accent particulier sur les principaux obstacles rencontrés dans les États arabes. Cette session a réuni des législateurs des pays en développement avec trois pays représentés à savoir la Tunisie, le Maroc et la Jordanie, qui ont un vaste potentiel énergétique renouvelable, et sont gravement menacés par le changement climatique. Les députés ont été rejoints par des experts en technologies des énergies renouvelables, en politique, et en investissement, pour une discussion productive sur la façon dont les

Portal for Parliamentary Development  
All about Parliaments in just a few clicks



législateurs peuvent attirer d'importants investissements pour les énergies renouvelables dans leurs pays.

Pour plus d'informations, veuillez joindre le groupe [Réseau du Parlement du Climat](#) sur AGORA

Pour toutes questions que vous aimeriez poser ou pour tous commentaires que vous aimeriez formuler, veuillez contacter Mme. Reem Askar sur [reem.askar@undp.org](mailto:reem.askar@undp.org)